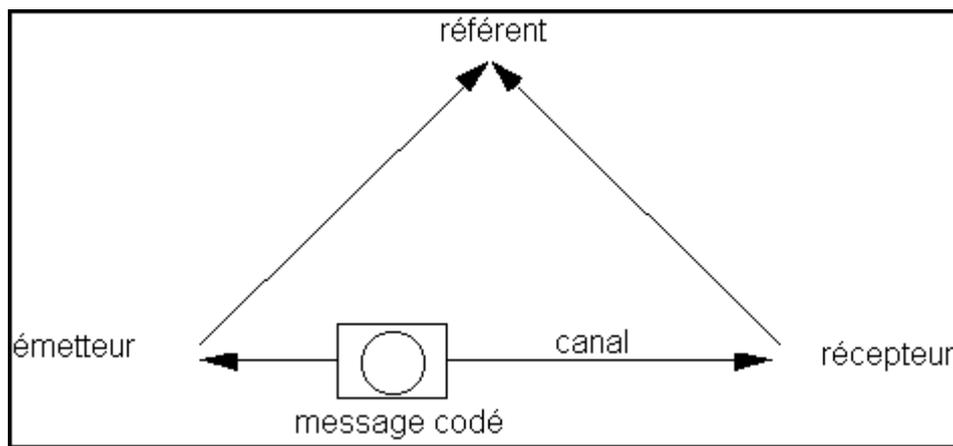


1. L chaîne de la communication verbale

La communication implique aux moins deux interlocuteurs (dans le cas du monologue, le locuteur devient aussi son propre interlocuteur), un destinataire et un destinataire. Le destinataire émet un message qui réfère à un contexte, et cette émission est rendue possible grâce à un canal de transmission et un code (la langue commune). Dans des termes plus techniques, la communication est amorcée par un signal, diffusée par un émetteur, reçue par un récepteur, véhiculée par un canal, codée par la langue des utilisateurs, parasitée par les inévitables interférences.

**Figure 1 : « Une langue est un système de signes qui sert à communiquer. »
Ferdinand de Saussure**



- Émetteur : celui qui parle. Il veut convaincre, séduire, il est influencé par le contexte, il est confus
- Récepteur : celui à qui l'on parle. Il subit le contexte, n'est pas passif, trie, sélectionne, s'ennuie, interprète
- Réfèrent : c dont on parle. Il est polysémique, est modifiable, interprétable, historique
- Canal : médium de transmission. La double flèche indique la réversibilité du canal et l'inversion possible des rôles entre émetteur et récepteur
- Message : information transmise
- Code : système de signe utilisé

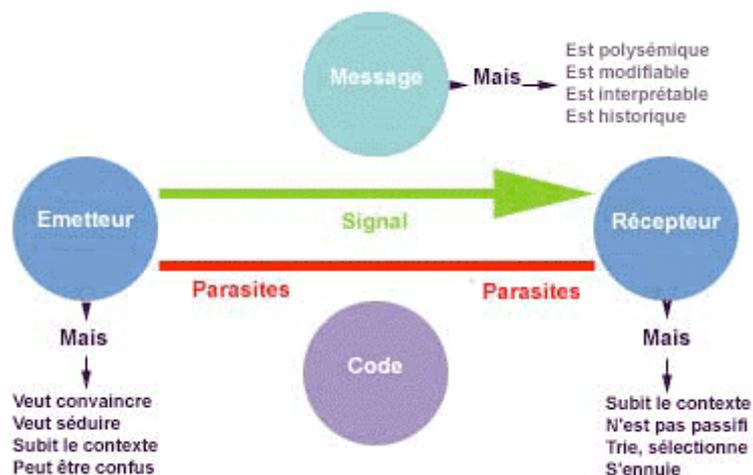


Figure 2 : schéma de communication classique

Il faut se méfier de la fausse clarté que ce schéma jette sur le langage et la communication.

1. D'une part, le code semble un outil neutre d'encodage du message, ce qui est discutable. Sapir et Whorf, linguistes ethnologues ont émis l'hypothèse que la langue d'une communauté organise l'expérience des membres de cette communauté et donc change le monde et la réalité. La langue n'est pas juste un instrument de description de la réalité mais sert à la structurer.
2. D'autre part, l'échec de la communication semble n'être que l'impossibilité pour l'émetteur et le récepteur de renvoyer au même référent ou une défaillance du canal, ce qui est très limitatif
3. Enfin, la fonction informative semble être implicitement privilégiée.

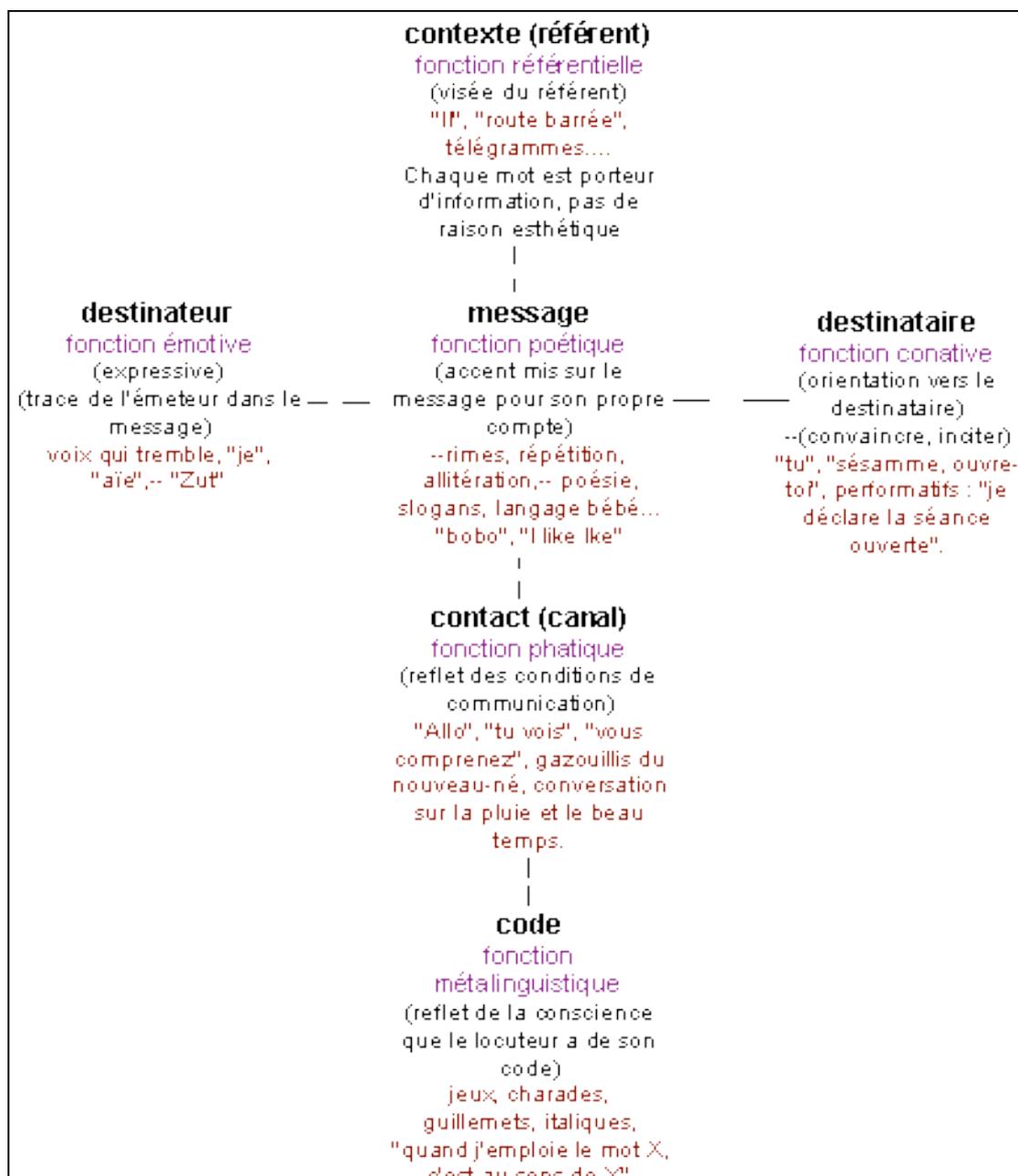


Figure 3 : Le schéma de communication selon Jakobson 1963

En réalité, l'échange linguistique se base sur un processus très complexe.

Le schéma suivant représente le circuit de parole au moment où deux personnes communiquent entre elles.

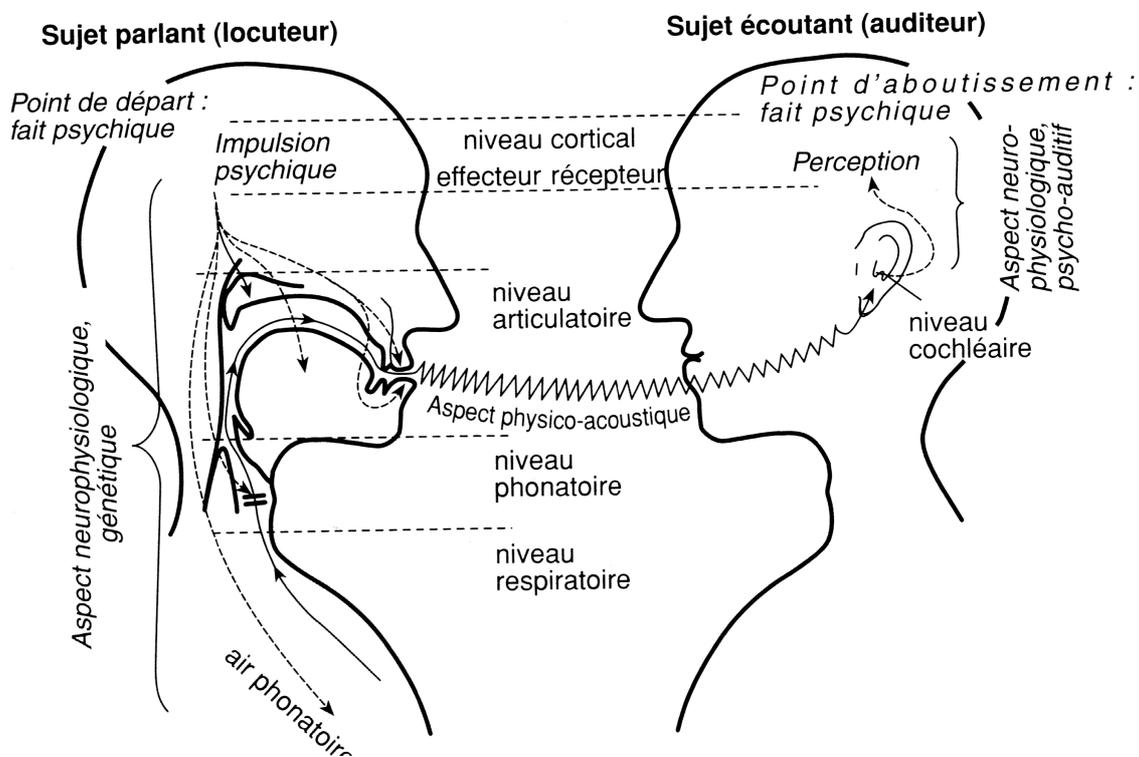


Figure 4 : La production, la transmission et la perception de la parole (d'après G. Straka, *album phonétique*, Les presses de l'Université Laval, Québec, 1972)

Le schéma suivant représente le circuit de parole au moment où deux personnes communiquent entre elles.

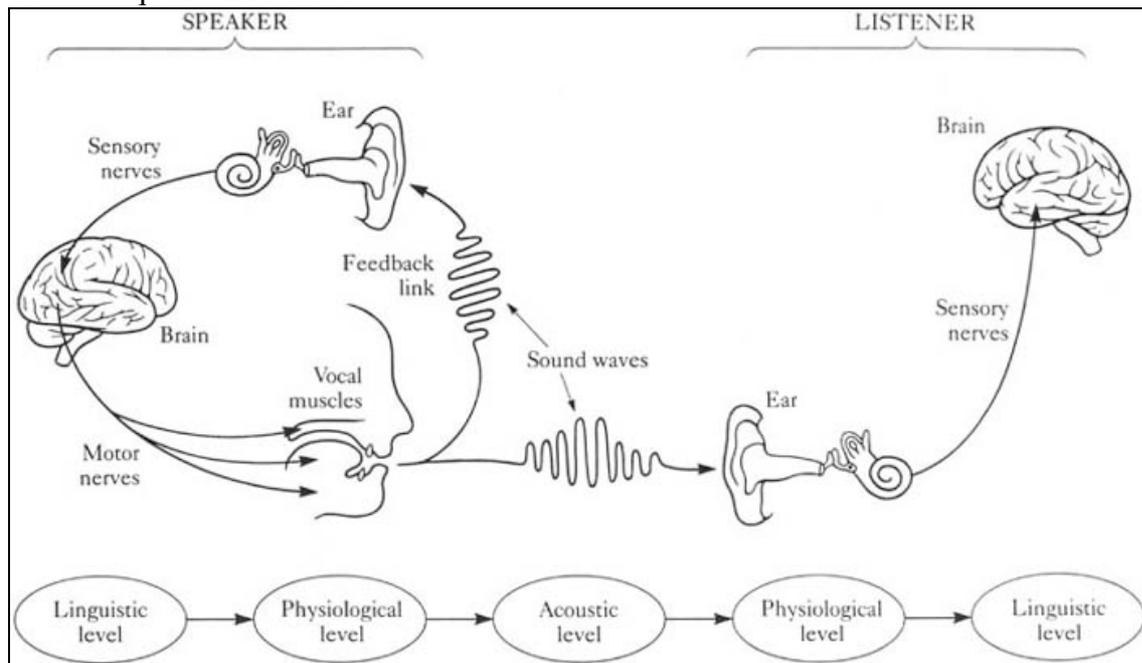


Figure 5 : La chaîne de la communication verbale (Denes & Pinson)

Première phase : production de la parole chez le locuteur

- une activité mentale complexe où l'information à communiquer va prendre la forme d'un message linguistique (ça peut également aboutir à un geste)
- Procès physiologique : les nerfs transmettent aux muscles les ordres émanant du cerveau et mettent en activité les divers organes de la parole.
- Niveau physique : L'action des organes de la parole donne naissance à l'onde sonore

Deuxième phase : transmission de l'onde sonore par l'air jusqu'au mécanisme auditif de l'auditeur

Troisième phase : perception de la parole chez l'auditeur et le locuteur :

- niveau physique : l'onde sonore agit sur le tympan et met en branle l'ensemble du mécanisme auditif
- niveau physiologique : activité musculaire et nerveuse qui déclenche le niveau suivant
- niveau mental ou cérébral : activité mentale déclenchée à la suite de laquelle l'auditeur interprète le message émanant du locuteur

Pour récapituler :

Le langage		
(1) Un moyen de communication	(2) Une langue	(3) Une faculté
Tout code servant à communiquer	Un système de signes particulier, doublement articulé qui sert à communiquer.	La faculté de produire et d'utiliser une langue

Code
Ensemble de conventions permettant de produire des messages. Le code est une forme de communication qui n'est pas forcément linguistique.
ex. Le morse est un code mais ce n'est pas une langue

Langage /langue	La langue/une langue	langue/parole	langue/code
abstrait/concret	général /particulier	tout /partie	essentiel/nécessaire

Code oral

unités sonores

2 796 langues parlées

Code écrit

systèmes alphabétiques, syllabiques ou idéographiques

Support de la mémoire avant d'être support de la communication.

Environ 350 langues écrites seulement.

Toutes les langues possèdent une grammaire, c'est à dire un système de règles, même celles qui n'ont pas de code écrit. Tout locuteur d'une langue a une connaissance intuitive de ses règles.

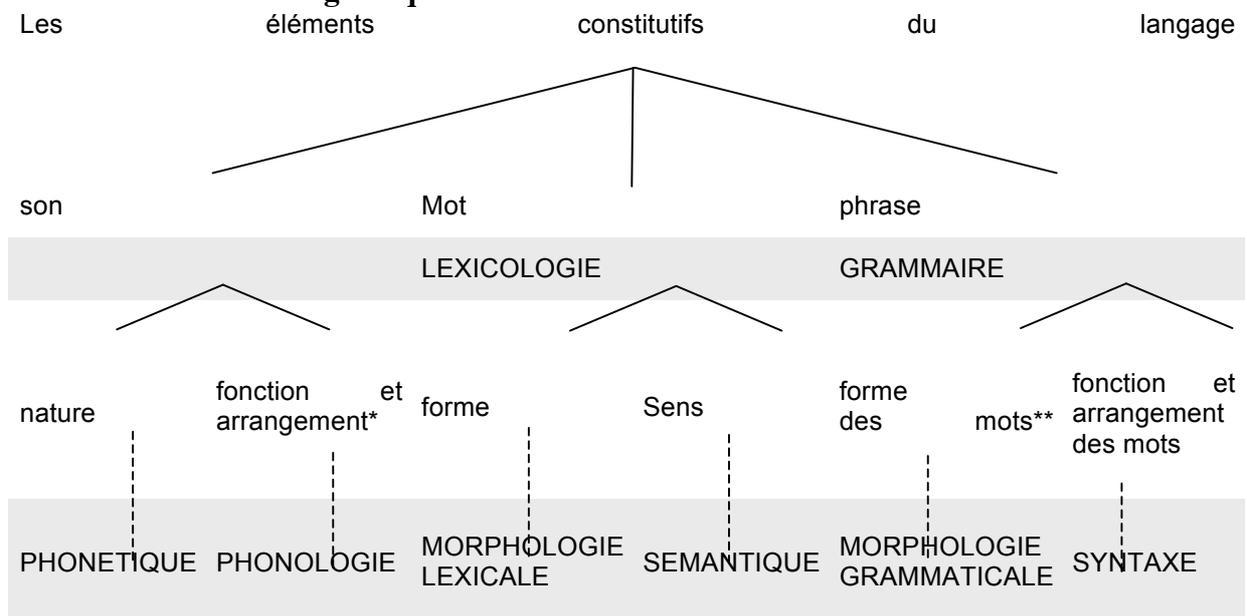
2. La linguistique et les principales branches de la phonétique

Qu'est-ce que la parole ?

Partir de la communication verbale, impliquant un émetteur et un récepteur, chacun étant à la fois l'émetteur et le récepteur de soi-même, dû à la possible rétroaction ? S'il y a une rupture quelque part, que ce soit au niveau de l'audition ou de la production de la parole, la communication verbale ne peut pas s'établir d'une manière correcte.

Les langues naturelles se manifestent tout d'abord par la parole, qui est avant tout un phénomène acoustique. Or en général, lorsqu'il s'agit de sa langue maternelle, on n'enseigne pas à parler ; la seule chose nécessaire est une dimension sociale, la présence d'un autre individu en contact. Or l'acquisition d'une langue n'est pas celle de l'écrit mais l'oral. Donc une possible contradiction vient du fait que chez l'apprenant étranger, l'acquisition se fait souvent à travers l'écrit. Or la représentation écrite ne représente qu'un code.

Les domaines de la linguistique



Les domaines de la linguistique

Quelles sont les questions qu'on pourrait se poser par rapport à la Langue ? Nous allons lister ci-dessous certaines questions et nous allons les attribuer à différentes sciences :

1. Comment fonctionne l'esprit, comment le raisonner ? Comment les modéliser, les imiter ?
Ce genre de questions appartient à la **neurologie**, la **psychologie**, la **logique**, l'**intelligence artificielle**, mais on peut espérer que de nouvelles connaissances en linguistique éclaireront aussi ces sujets. En quelque sorte, la linguistique peut être considérée comme un sous-domaine de chacune des disciplines citées : elle couvre les questions liées à la langue de ces sciences. Parfois, on classe toute cette thématique sous le terme de **Sciences cognitives**.
2. Pourquoi dit-on telle ou telle phrase dans un contexte particulier ? Quelle est la signification d'un énoncé dans un contexte ? Dans des termes plus techniques : Quel

est le but de *l'acte de langage* et comment est-il poursuivi ? Concrètement : Pourquoi peut-on donner à la question « *Vous avez l'heure ?* » la réponse « *Il est trois heures.* » ?

Ces questions font partie de la **pragmatique**.

3. Que veut dire l'énoncé ? Comment peut-on dériver le sens ? Comment combiner les parties du sens pour former le sens complet ? Concrètement, pourquoi la phrase « *Chaque femme aime un homme* » possède-t-elle deux interprétations ? Ou en quoi la phrase « *Paul et Marie porte un chapeau* » se distingue-t-elle de la phrase « *Paul et Marie porte une machine à laver* » ?

Ces questions caractérisent la **sémantique**.

4. Comment construire la structure de la phrase à partir des mots ? Quels sont les principes généraux sous-jacents à cette construction ? Celles-ci et beaucoup d'autres questions que nous regarderons dans la suite concernent la **syntaxe**.
5. Comment sont formés les mots ? De quelles entités sont-ils formés ? Pourquoi peut-on dire *désespéré* et non *désattendu* ? Comment se forme la 2^{ème} personne singulier du subjonctif du passé simple pour le verbe *aimer* ? La **morphologie** tente de répondre à ces questions.
6. Quels sont les sons d'une langue ? Quelles sont les combinaisons possibles de ces sons ? Par exemple, Pourquoi les espagnols mettent-ils des *e* devant chaque mot dont l'équivalent français commence avec *sp* comme *especial* ? Pourquoi les français prononcent-ils *ze* au lieu de *the* quand ils parlent anglais ? Dans la phrase « *Marie je n'aime vraiment pas* », pourquoi la mélodie monte-elle sur le mot *Marie* ? La **phonologie** s'interroge sur ces questions.
7. Comment sont réellement formés les sons de la langue ? Comment se distingue un *d* d'un *z* ? Pourquoi y a-t-il une différence entre un *o* après un *t* et un *o* qui suit un *d* ? Comment se distingue le son *k* de l'arabe du son *k* du français. S'il s'agit de répondre à ces questions en termes du fonctionnement de la langue et du humain produisant les sons, on se trouve dans la **phonétique**, si c'est en termes purement techniques et physiques, c'est plutôt l'**acoustique** qui est responsable.

La linguistique dans un sens stricte se contente de couvrir la sémantique jusqu'à la phonologie. Partant du sens, de ce qu'il veut dire (ou du *signifié* dans les termes saussuriens) le locuteur produit un son correspondant (le *signifiant* saussurien). Bien que la modularisation de la langue soit généralement admise, il reste sujet à discussion comment ces modules sont vraiment liés entre eux.

Ainsi le langage est découpé en niveaux (strates), chacun étudié par une discipline qui lui est propre :

traits (sept traits majeurs)	Phonétique (Description des unités sonores de base)
Phonèmes (36 en Français)	Phonologie (Étude du rôle des sons dans le système linguistique)
Syllabe (quelques centaines)	Morphologie (Étude de la structure grammaticale des mots)

Mots (environ 50 000, mais la liste n'est pas exhaustive)	Lexicologie (Étude des vocabulaires composant le lexique d'une langue)
Propositions	Sémantique (Étude de la signification)
Phrases (nombre illimité)	Syntaxe (Étude des combinaisons et des relations entre les formes qui composent la phrase)
Énoncés (nombre illimité)	Énonciation et pragmatique (Étude de la production et de la reconnaissance langagière par des énonciateurs dans une situation donnée)

Définitions

- la phonétique comme domaine de la linguistique : discipline qui étudie essentiellement la substance de l'expression. Elle montre la composition acoustique et les origines physiologiques des différents éléments de la parole.
- différence phonologie / phonétique : étude de la forme de l'expression, fonction distinctive des phonèmes à l'intérieur d'une langue.
- les domaines à l'intérieur de la phonétique (segmentale, infrasegmentale, suprasegmentale)

Les branches de la phonétique

La phonétique implique des connaissances dans des domaines aussi variés que l'anatomie, la physiologie et la physique. Le phonéticien est également avant tout linguiste : on identifie et on produit des sons pour comprendre et transmettre des messages dans des langues humaines.

La phonétique comprend trois parties, consacrées respectivement à l'étude de la production du son, de la transmission et de la réception de l'onde sonore.

- phonétique physiologique ou phonatoire qui s'intéresse aux mécanismes de la PHONATION et de l'AUDITION, c'est-à-dire à l'émission et la réception de la parole. Elle s'appuie sur l'anatomie et la neurologie : classement des sons du langage sur la base des organes phonatoires
- phonétique ACOUSTIQUE, qui étudie le support physique du langage. Sous branche de la PHYSIQUE ACOUSTIQUE qui s'intéresse à tout type de son
- Phonétique AUDITIVE qui s'intéresse à la réception et à l'intégration des sons du langage – PSYCHOACOUSTIQUE

A côté de ces trois branches principales, il existe également d'autres domaines liés :

- la phonétique expérimentale a recours à l'expérimentation pour décrire ou expliquer des phénomènes liés à la parole (au moyen d'enregistrements, d'analyse à l'aide de logiciels etc.)
- la phonétique générale (on s'intéresse à la parole humaine sans étudier une langue précise) et la phonétique spécifique à une langue précise (le phonétisme du français par exemple)
- la phonétique diachronique ou historique (décrire l'évolution des sons sur le temps)
- la socio-phonétique : différences de prononciation d'un milieu social à un autre
- la phonétique appliquée
 - o orthophonie : on impose des règles d'articulation et l'utilisation correcte des sons d'une langue
 - o enseignement des langues vivantes (enseignement de la prononciation)
 - o médecine (dentiste, chirurgie du larynx) et phoniatrie (correction des troubles pathologiques de la phonation et de l'audition)
 - o technologie des télécommunications

